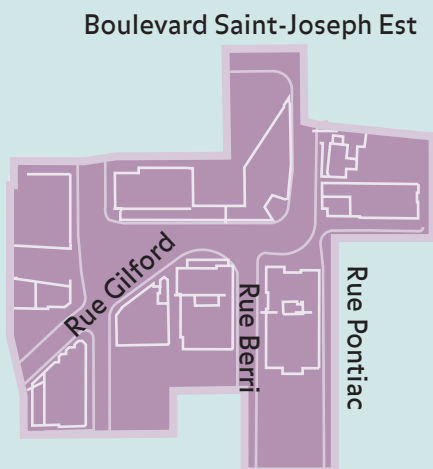


4
13

AIRE SAINT-LOUIS-DU-MILE END UNITÉ RUE GILFORD



CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Cette portion de la rue Gilford fait partie de l'ancien chemin des Carrières, qui permettait de rejoindre les carrières situées à l'emplacement actuel du parc Sir-Wilfrid-Laurier à partir de l'avenue du Mont-Royal. Les terres situées de part et d'autre du chemin Gilford ont subi un morcellement progressif au fil du temps. La trame urbaine orthogonale est venue se superposer à son tracé oblique, ce qui a créé une configuration irrégulière. Le paysage bâti de cette unité de paysage a subi de nombreuses modifications, notamment à partir des années 1960, avec l'implantation de la station de métro Laurier, qui reprend le tracé oblique de l'ancien chemin Gilford, et de quelques bâtiments en hauteur.

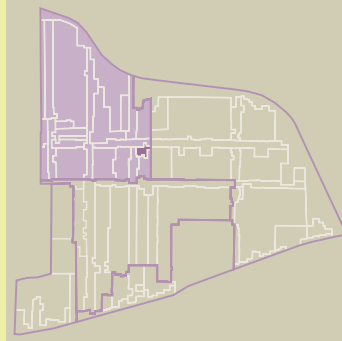
TISSU URBAIN

Les îlots

Le tissu urbain de cette unité de paysage a été hautement restructuré. Le tronçon diagonal de la rue Gilford a été détourné afin de s'insérer dans la trame urbaine du Plateau-Mont-Royal, alors que

CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE



son prolongement initial rejoignait la rue Berri, au nord du boulevard Saint-Joseph. Aujourd'hui, cette unité de paysage est composée de portions d'îlots comprenant de larges parcelles dont l'orientation est variable.

Le parcellaire

La parcelle de base de cette unité de paysage a été fusionnée afin d'insérer des bâtiments de plus grande envergure. Par conséquent, les parcelles possèdent une forme et des dimensions variables.

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : aucune.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : façades alignées sur la rue.

MARGES LATÉRALES : variables.

ANNEXES : aucune.

Les aménagements extérieurs

On ne retrouve pas d'aménagements paysagers particuliers.

BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : immeuble d'appartements contemporain (type 5.4) et immeuble commercial (type 7).

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire, volumétrie simple.

LARGEUR : variable.

HAUTEUR : 3 à 8 étages, surélévation variable du rez-de-chaussée par rapport au niveau du sol, mais généralement inférieure à 8 contremarches.

TOITURE : toit plat.

BALCON ET SAILLIE : présence variable.

Les matériaux de revêtement

CORPS : brique d'argile, béton et pierre (variable).

TOITURE : non visible.

ESCALIER ET BALCON : plancher de béton et garde-corps en métal.

Le traitement des façades

SOCLE : traitement variable. Le socle peut être défini par un traitement différent de la fondation ou de tout le rez-de-chaussée, et plus particulièrement par un changement de matériau de revêtement, par l'utilisation d'ouvertures de plus grandes dimensions pour le rez-de-chaussée ou par la présence d'une marquise.

CORPS : alignements horizontaux et verticaux des ouvertures sur la plupart des bâtiments, mais symétrie et nombre de travées variables.

COURONNEMENT : peu traité sur la plupart des bâtiments.

Les ouvertures

FENÊTRES : variables.

PROPORTION : variable.

PORTES : variables.

ENCADREMENT DES OUVERTURES : non démarqué.

Le traitement des bâtiments de coin

IMPLANTATION : sans marge de recul latérale.

MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT : similaire au matériau de la façade principale.

COMPOSITION DE LA FAÇADE LATÉRALE : mêmes principes de composition que pour la façade principale.

VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

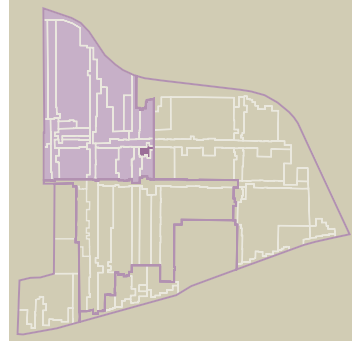
Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau

UNITÉ DE PAYSAGE

4.13 RUE GILFORD



Principaux éléments à retenir

L'unité de paysage Rue Gilford est essentiellement composée de têtes d'îlots formées de parcelles de grande taille. Les bâtiments de la première édification ont tous été remplacés par des immeubles commerciaux ou d'appartements. Ces bâtiments sont de grandes dimensions et possèdent un caractère architectural autonome.